



COMMUNIQUE RADIO ET DE PRESSE

N° 04 CRP/CEMAC/EHT

Les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite, sont déclarés définitivement admis au concours d'entrée en 1^{ère} année du **Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP)** à l'Ecole de l'Hôtellerie et du Tourisme (EHT-CEMAC) de Ngaoundéré, session de **juillet 2017**.

SOUS-CENTRE ECRIT DE BANGUI (REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE)

Il s'agit de :

RANG	NOMS ET PRENOMS
1 ^{er}	POTO Franklin Alexander
2 ^{ème}	SANA IMANGUE Sandrine
3 ^{ème}	KOVIKO Hauret Jordy Jonathan
4 ^{ème}	PASSE Yvon Moïseve
5 ^{ème}	KANDIA Sainte Bénédicte Sylviana
6 ^{ème}	WELEKOÏ Passi Marlene Joanis

Les candidats admis sont attendus à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré pour les formalités d'inscription définitive au plus tard le 04 septembre 2017.

Le transport aller du candidat admis de son pays d'origine à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré et retour à la fin de formation est à la charge des Etats – membres de la CEMAC.

Fait à Ngaoundéré le, **03 AOUT 2017**
LE DIRECTEUR GENERAL (ai)



(Signature)

MAHAMAT ALI SEID



COMMUNIQUE RADIO ET DE PRESSE

N° 05 CRP/CEMAC/EHT

Les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite, sont déclarés définitivement admis au concours d'entrée en 1^{ère} année du Brevet de Technicien (BT) à l'Ecole de l'Hôtellerie et du Tourisme (EHT-CEMAC) de Ngaoundéré, session de juillet 2017.

SOUS-CENTRE ECRIT DE BANGUI (REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE)

Il s'agit de :

RANG	NOMS ET PRENOMS
1 ^{ère}	PELOU Anita Reine
2 ^{ème}	YAPANDE NGONGO Thercia
3 ^{ème}	MAKAKPIO TIKANGO Djamilia
4 ^{ème}	NGAYA Steve Polycarpe
4 ^{ex}	BEAL PASSIO Lydie Raïssa
6 ^e	ZOSSYBA ZOGUYWALO Dieu- béni Innocent

Les candidats admis sont attendus à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré pour les formalités d'inscription définitive au plus tard le 04 septembre 2017.

Le transport aller du candidat admis de son pays d'origine à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré et retour à la fin de formation est à la charge des Etats – membres de la CEMAC.



Fait à Ngaoundéré le, 03 AOUT 2017
LE DIRECTEUR GENERAL (ai)

MAHAMAT ALI SEID



COMMUNIQUE RADIO ET DE PRESSE

N° 06 CRP/CEMAC/EHT

Les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite, sont déclarés définitivement admis au concours d'entrée en **1^{ère} année préparatoire au Brevet de Technicien Supérieur (BTS)** à l'Ecole de l'Hôtellerie et du Tourisme (EHT-CEMAC) de Ngaoundéré, session de **juillet 2017**.

SOUS-CENTRE ECRIT DE BANGUI (REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE)

Il s'agit de :

RANG	NOMS ET PRENOMS
1 ^{er}	BONNET Steven Melchisedeck
2 ^{ème}	OTTO Joseph Boris
3 ^{ème}	LEMA Teddy Boris
4 ^{ème}	DAÏTO-DIPO Vincent de Paul
5 ^{ème}	DOKOU Guylene
6 ^{ème}	MARADAS MODOMALE Hermine Lucie

Les candidats admis sont attendus à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré pour les formalités d'inscription définitive au plus tard le **04 septembre 2017**.

Le transport aller du candidat admis de son pays d'origine à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré et retour à la fin de formation est à la charge des Etats – membres de la CEMAC.

Fait à Ngaoundéré le, **03 AOUT 2017**

LE DIRECTEUR GENERAL (ai)



Mahamat Ali Seid

MAHAMAT ALI SEID